

ARTICLE SUR LE BAROMETRE DE CONJONCTURE DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PRODUIT PAR LA BANQUE CENTRALE DU CONGO

Introduction

La Banque Centrale du Congo, dans le cadre de son chantier des réformes, mène des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, en vue de l'élaboration des indicateurs de conjoncture. A cet effet, depuis 2009, elle publie trimestriellement un indice permettant d'appréhender l'évolution de l'activité économique.

Etant donné que l'efficacité de la politique monétaire dépend notamment de la rapidité avec laquelle l'autorité monétaire réagit à l'évolution de la conjoncture, la Banque a été amenée à mettre au point, en sus de l'indice d'activité, un autre indicateur à très court terme sur la conjoncture de l'économie nationale, appelé « **Baromètre de conjoncture** ».

Le baromètre de conjoncture de l'économie congolaise est un dispositif d'indicateurs qui synthétisent les signaux précurseurs de l'évolution conjoncturelle et qui reflètent le degré de confiance qu'accordent les principaux acteurs aux évolutions futures de l'activité économique. Cet outil permet à la Banque Centrale de capter l'évolution de l'économie congolaise à travers l'opinion des chefs d'entreprises et d'adapter en conséquence sa politique monétaire.

Enquêtes de conjoncture

Dans le cadre de l'élaboration du baromètre de la conjoncture de l'économie congolaise, la Banque Centrale du Congo interroge chaque mois un échantillon de dirigeants d'entreprises dans les secteurs de la manufacture, de l'électricité et l'eau, de l'extraction minière, de la construction et des services. Les questions posées se rapportent aussi bien à l'évolution actuelle de leurs activités économiques (production, commandes intérieures et étrangères, stocks, emploi et prix), qu'aux prévisions arrêtées à court terme.

Questionnaire

Le questionnaire des enquêtes se caractérise par sa **simplicité**. En effet, il est essentiellement de nature qualitative. Les personnes interrogées devront très souvent choisir entre trois éventualités de réponses : activité en hausse, en baisse ou inchangée.

La simplicité du questionnaire vise à réduire le plus possible les délais de réponse et surtout à permettre aux **véritables responsables** des entreprises interrogés, souvent trop occupés, de répondre eux-mêmes, sans avoir à déléguer cette tâche à un échelon hiérarchique trop inférieur. En effet, seuls les responsables d'entreprises ont une vision suffisamment large de leurs activités pour pouvoir donner **un avis pertinent** sur certaines questions telles que « les perspectives de l'entreprise », « les prévisions d'embauche », etc. Ces responsables peuvent être le chef d'entreprise ou ses proches collaborateurs.

Le questionnaire est subdivisé en trois parties, à savoir :

- Développements récents ;
- Appréciations courantes ; et
- Prévisions.

Les questionnaires leur sont transmis manuellement, via le courrier électronique (Internet) ou par courrier administratif.

Population cible

Les enquêtes de conjoncture de la Banque Centrale du Congo ciblent les **entreprises** en activité en République Démocratique du Congo, peu importe la structure de leur capital social ou leur statut juridique. Elles concernent essentiellement les entreprises dont l'activité principale se rapporte aux cinq secteurs retenus (activités extractives, manufacturières, énergie, de la construction et des services).

Dans ce contexte, l'Institut d'Emission, à travers ces enquêtes, offre à toutes les entreprises participantes, un espace de liberté, où elles peuvent exprimer librement leurs appréciations de la conjoncture économique en RDC. A ce sujet, la BCC invite toutes les grandes entreprises à y participer.

Par ailleurs, afin de garantir le bon fonctionnement du marché, l'opinion de chaque participant (entreprise) demeure **confidentielle** et ne doit en aucun cas être portée à la connaissance de ses concurrents.

Echantillon

Pour ces enquêtes, l'échantillon est voulu **restreint, mais aussi représentatif que possible**. En effet, **l'étroitesse de l'échantillon favorisera la rapidité dans l'élaboration du Baromètre**, étant donné la stabilité de l'échantillon d'entreprises interrogées. **La représentativité vise la production d'un solde d'opinions fiable et corrélé avec les variables d'intérêt** (Indice d'activité, PIB, etc.). Pour chaque entreprise, la représentativité est définie par rapport à son secteur d'activité principale, à sa taille, à sa dimension géographique, etc.

Les enquêtes sont menées par produit (service) ou groupe de produits (groupe de services). Ainsi, par exemple, une entreprise d'extraction du cuivre et du cobalt répondra chaque fois à deux questionnaires distincts dont l'un sur l'activité cuprifère et l'autre sur celle se rapportant à la production du cobalt.

Bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires des résultats des enquêtes sont **les entreprises** retenues dans l'échantillon. En effet, la Banque Centrale du Congo met à la disposition des participants (entreprises) l'information globale sous forme de solde d'opinions. Aussi, chaque entreprise aura droit à l'opinion agrégée concernant son secteur d'activité. Ces informations pourraient les amener à ajuster leurs activités en fonction des perspectives de l'évolution de la conjoncture à court terme.

Le deuxième groupe de bénéficiaires est celui des **décideurs des politiques économiques**, qui trouveront dans ce solde d'opinions l'information utile pouvant leur permettre de prendre des mesures préventives et/ou correctives en temps réel pour beaucoup plus d'efficacité.

Les séries issues des enquêtes de conjoncture intéresseront également les **divers analystes**, étant donné qu'elles sont rapidement disponibles et donnent à l'avance des signaux sur les retournements de l'activité économique.

Publication des résultats

Les résultats des enquêtes seront chaque fois portés à la connaissance du public, sans préjudice au principe de confidentialité des opinions individuelles. La stratégie de communication de la Banque Centrale du Congo privilégie les communiqués de presse, les conférences, et les documents de synthèse sur supports durs ou électroniques, ainsi que la publication spécifique dénommée « Baromètre de conjoncture de l'économie congolaise ».

Chronogramme

Chaque mois, l'Equipe d'Elaboration du Baromètre de Conjoncture est tenue au strict respect du chronogramme ci-après :

Durée	Tâches
Du 1 ^{er} au 03	: Envoi des questionnaires
Du 8 au 10	: Contrôle et traitement des réponses
Du 15 au 19	: Rappel aux enquêtés
Du 20 au 21	: Vérification des variables et calcul de l'indicateur
Le 23	: Publication du Communiqué de presse
Le 24	: Transmission des résultats aux participants
Le 27	: Mise sur le site et transmission aux structures de diffusion des statistiques

Conclusion

Le Baromètre de conjoncture de l'économie congolaise permet aux chefs d'entreprises de disposer d'une vision claire sur l'évolution de l'environnement économique. Cette vision est construite à partir d'une enquête mensuelle auprès du Top management des entreprises échantillonnées, membres ou non de la FEC. Ainsi un appel est lancé à toutes les grandes entreprises pour qu'elles rejoignent le cercle.

Le Baromètre de conjoncture est un « Indice de référence ». A cet effet, sa démarche de construction est circonscrite dans un périmètre défini et stable, obéissant à des règles déontologiques assurant la sécurité et l'intégrité des données collectées, et surtout le respect de la confidentialité des répondants.
